## DE/31/4.1.1/20220922/52

| Nombre de Conseillers<br>en exercice : | 33 | EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des<br>DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présents :                             | 27 |                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Représentés :                          | 6  | Séance du 22 septembre 2022                                                                                                                                                                                                                                      |
| Non représentés :                      |    | L'an deux mille-vingt-deux et le vingt-deux septembre le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le seize septembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire. |
| Votants :                              | 33 | Étaient présents également :                                                                                                                                                                                                                                     |

Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI. Adioints au Maire.

Annie GARNERO, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Quentin ROUVIERE, Caroline PLATERO-DELERM, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.

Étaient représentés: Annie MILLET, Stéphane MICHEL, Evelyne ESPENON, Cyrille GEEL, Gérard PREVOT, Christiane TCHA SENG NOU,

Étaient absents et non représentés : Néant

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil: Mohammed AÎTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## PORTANT CREATION DE POSTES DE TITULAIRES

Madame Annie GARNERO, Maire adjoint déléguée au personnel, informe l'Assemblée, de la nécessité de procéder à la création d'un nouveau poste d'Attaché hors classe titulaire, à temps complet (catégorie A) afin de permettre le recrutement par voie de mutation du nouveau Directeur Général des Services.

Le Conseil Municipal, Madame Annie GARNERO, entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L332-14 et L332-8,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

**Considérant** que conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

**Considérant** la nécessité de créer un emploi d'Attaché hors classe, à temps complet, soit 35h00, à compter du 1er octobre 2022, en raison du recrutement par voie de mutation d'un nouveau Directeur Général des Services ;

Le Conseil Municipal, Madame Annie GARNERO entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

**DECIDE** la création de ce nouveau poste d'Attaché Hors classe au tableau des effectifs du personnel communal ;

## REÇU EN PREFECTURE le 13/10/2022

Application agréée E-legalite.com 99\_DE-084-218400802-20220922-31\_20220922

PRECISE que les crédits nécessaires au financement de ces postes sont inscrits à l'article

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance. Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Transmis le : 13. 10.2022. Publié le : 13.10.2022.

64111 du budget communal;

Notifié le :

**Christian GROS** 

Maire de MONTEUX

**Mohammed AÏTANE** 

Secrétaire de séance